

ISLE - CIOL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2022-08 avec 2 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 09/03/2022

Objet : Vote du Compte Administratif 2021

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 10/03/2022 Agent de transmission : Julie-Anne OGER

Acte : 2022-08. VOTE DU CA 2021.pdf

Annexes :

1 - CA CIOL 2021.pdf

2 - NPBS CA 21.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-200039428-20220309-2022-08-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/03/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU CIOL

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi neuf mars, le Comité Syndical du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures au 4 rue de la gare 87110 Bosmie l'Aiguille.

Date de convocation du Comité Syndical : 01 mars 2022.

Objet : Vote du Compte Administratif 2021.

Présents : M. Gilles BEGOUT, Mme Aline COUDERT, M. Karl PERIGAUD, Mme Emilie RABETEAU, Mme Cécile FADAT, M. Maurice LEBOUTET, Mme Maud TERRACOL M. Pierre COLOMBET, Mme Viviane RAFFIER, M. Florian CAMPOURCY.

Excusés : Mme Céline JALLAIS, M. Jean-Michel IGOULZAN.

Pouvoirs : Néant

Mme Aline COUDERT est désignée comme secrétaire de séance

Membres du CS	Titulaires : 6	Suppléants : 6
Présents	5	5
Votants	4	2
Pour	4	2
Contre	-	-

Conformément à la loi, le Président ne participe pas au vote du Compte Administratif, il assiste à la discussion mais se retire au moment du vote.

Le Comité Syndical élit sa présidente, Mme EMILIE RABETEAU pour le vote du compte administratif 2021 du CIOL.

La période considérée est l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les éléments synthétiques suivants sont donnés :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Résultat cumulé	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		30 626,93 €		4 430,83 €		35 057,76 €
Opération exercice	279 780,85 €	314 109,14 €	0 €	3 040,00 €	279 780,85 €	317 149,14 €
TOTAUX	279 780,85 €	344 736,07 €	0 €	7 470,83 €	279 780,85 €	352 206,90 €
Résultat exercice		34 328,29 €		3040 €		37 368,29 €
Résultat clôture		64 955,22 €		7 470,83 €		72 426,05 €
Reste à réaliser						
Résultats définitifs		64 955,22 €		7 470,83 €		72 426,05 €

Le compte Administratif détaillé en nomenclature MI4 est consulté par les représentants.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le compte administratif 2021 du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges joint à cette délibération ainsi que la Note de Présentation Brève et Synthétique du Compte Administratif 2021.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Modalité de publicité

Effectuée le ; **10-03-2022**

Isle, le 10/03/2022

Certifié conforme par Monsieur le Président, Gilles BEGOUT

